

url :Ã http://ugtg.org/spip.php?article1682

CommuniquÃ© de presse de l'UGTG en soutien a Mariganlant PÃ©yi Doubout : Y aurait-il une bande d'escrocs a Marie-Galante

?

Date de parution : 26 dÃ©cembre 2011

- ActualitÃ© -

Date de mise en ligne : mercredi 28 dÃ©cembre 2011

Mis Ã jour le : mercredi 28 dÃ©cembre 2011

UGTG.org

COMMUNIQUE de LâEuros"UGTG

Y AURAIT-IL UNE BANDE DâEuros"ESCROCS A MARIE GALANTE ?

CâEuros"est la question que tout citoyen est en droit de se poser aprÃ©s les rÃ©vÃ©lations faites devant le Tribunal de Pointe-a-Pitre ce mardi 27 dÃ©cembre 2011 dâEuros"autant plus que cette affaire met en cause des gendarmes.

En effet, ce mardi Ã©tait jour de procÃ©s, celui du jeune stagiaire Marie-Galantais arrÃ©tÃ© vendredi 9 dÃ©cembre et extradÃ© vers la Guadeloupe le dimanche 11 aprÃ©s 36 heures de garde Ã vue. Pour rappel, il est accusÃ© de violences sur un gendarme sans incapacitÃ© de travail et de dÃ©tention de substances dangereuses. Il a Ã©tÃ© placÃ© sous contrÃ´le judiciaire avec obligation de se prÃ©senter chaque semaine Ã la gendarmerie de Baie-Mahault et surtout **INTERDICTION DE SE RENDRE A MARIE-GALANTE** alors quâEuros"il poursuit sa scolaritÃ© Ã lâEuros"Ecole de la deuxiÃ©me chance de Marie-Galante. Et tout Ã§a, sans lâEuros"assistance dâEuros"un avocat aussi bien devant le juge des libertÃ©s que durant la garde Ã vue.

PLI BEL LA KA VINI !

Lors de cette audience, nous apprenons que le jeune a Ã©tÃ© condamnÃ© courant octobre 2010 pour refus dâEuros"obtempÃ©rer Ã une sommation de sâEuros"arrÃªter et pour outrage Ã une personne dÃ©positaire de lâEuros"autoritÃ© publique. Dans cette affaire, il est condamnÃ© Ã payer 50 euros Ã un gendarme. **Mais ce jugement ne lui a jamais Ã©tÃ© notifiÃ© comme le prÃ©voit la loi.** Et pourtant, ce gendarme lâEuros"obligera Ã lui verser 50 euros au titre de dommages et intÃ©rÃªts. Mieux encore, un autre gendarme qui demandait le remboursement dâEuros"une paire de lunettes Ã©valuÃ©e Ã 460 euros, et nâEuros"ayant pas eu gain de cause par le jugement, aurait exigÃ© de la mÃ©re du jeune, le versement en espÃ©ces de 460 euros. Peut-Ãatre est-ce un hasard mais il semble que lâEuros"homme aux 460 euros faisait partie de ceux qui lâEuros"ont interpellÃ© ce vendredi 9 dÃ©cembre 2011. Est-ce une coÃ©ncidence sachant que la famille du jeune **ka pÃ©yÃ© byen ?**

Est-ce un traitement rÃ©servÃ© aux Marie-Galantais et plus gÃ©nÃ©ralement aux personnes qui ne sont issues Â« dâEuros"une grande famille ayant ses entrÃ©es Ã lâEuros"ElysÃ©e Â » ? **Y aurait-il dâEuros"autres cas ?**

En dÃ©finitive, lâEuros"affaire a Ã©tÃ© renvoyÃ©e au 11 janvier 2012 Ã 14 heures. Le contrÃ´le judiciaire est maintenu mais se fera dâ©sormais Ã la gendarmerie de Marie-Galante. Woy !!!!]

Plus que jamais LâEuros"UGTG rÃ©affirme que face Ã la dÃ©termination des Travailleurs et du Peuple de Marie-Galante, lâEuros"Etat colonial FranÃ§ais joue la carte du pourrissement et de la provocation.

LâEuros"UGTG :

- Condamne sans rÃ©serve toute rÃ©pression Ã lâEuros"encontre des Travailleurs et du Peuple de Marie-Galante et singuliÃ©rement contre la jeunesse ;

[-] Exhorte les travailleurs et le Peuple de Marie-Galante singuliÃ©rement les jeunes, Ã ne pas cÃ©der Ã la provocation et Ã poursuivre le combat dans lâEuros"unitÃ© et la solidaritÃ© jusquâEuros"Ã la victoire ;

[-] Apporte son soutien sans faille aux Travailleurs et au Peuple de Marie-Galante en lutte kont tout pwofitasyon ;

[-] Invite les Travailleurs et le Peuple de Guadeloupe Ã soutenir la lutte des MarieâEuros"Galantais pour le

droit Ã la vie.

GWADLOUP âEuros" MARIGALANT MENM KONBA - NON A LA REPRESSION

Le SecrÃ©taire GÃ©nÃ©ral

Elie DOMOTA

Pointe-Ã -pitre, le 27 DÃ©c. 2011